

## ACCORD RELATIF A LA DUREE DES MANDATS DES MEMBRES DU COMITE D'ENTREPRISE ET DES DELEGUES DU PERSONNEL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES

**Après négociation entre :**

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Charente-Maritime Deux-Sèvres, dont le Siège est à SAINTES - 12, Boulevard Guillet-Maillet, représentée par Madame Véronique FLACHAIRE, Directeur Général

**d'une part,**

et les Organisations Syndicales ci-après :

- CFDT                    représentée par Monsieur Serge LEBRUN
- CGT                     représentée par Madame Emmanuelle GROS
- FO                      représentée par Madame Christine LISTL BIOJOUT
- SNECA                représenté par Monsieur Jean-Christophe POUPELIN
- SUD CAM             représenté par Monsieur Frédéric HAY

**d'autre part,**

il est convenu ce qui suit :

**Article 1 : Durée des mandats**

La durée des mandats des membres du comité d'entreprise et des délégués du personnel est fixée à deux ans à compter des élections professionnelles de 2011.

**Article 2 : Durée de l'accord**






Le présent accord est conclu pour une durée déterminée de 2 ans à compter de la date de la prise d'effet des mandats des élus issus des élections de 2011.

A défaut de la signature d'un nouvel accord, les dispositions du présent texte cesseront de produire leurs effets au terme prévu.

En cas de dispositions conventionnelles ou légales nouvelles sur les sujets évoqués, les parties pourront réexaminer le présent accord afin de le réviser éventuellement.

Le présent accord sera déposé auprès de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi ainsi qu'au secrétariat du greffe du Conseil de Prud'hommes.

Fait à Saintes, le 21 janvier 2011

<b>Direction Générale</b>	Véronique FLACHAIRE	
<b>CFDT</b>	Serge LEBRUN	
<b>CGT</b>	Emmanuelle GROS	
<b>FO</b>	Christine LISTL BIOJOUT	
<b>SNECA</b>	Jean-Christophe POUPELIN	
<b>SUD CAM</b>	Frédéric HAY	